



Le Parc naturel des Plaines de l'Escaut RECHERCHE un/une

Eco-conseiller(ère) (orientation « aménagement du territoire »)

CONTEXTE

Le Parc naturel des Plaines de l'Escaut est composé du territoire de six communes (Antoing, Beloeil, Bernissart, Brunehaut, Péruwelz et Rumes) rejoint prochainement par Tournai.

Cette extension du périmètre de son territoire nécessite un renforcement de l'équipe technique du Parc naturel.

Dans le contexte des objectifs d'un parc naturel, il s'agit d'assurer des missions polyvalentes qui touchent à l'ensemble des domaines de l'aménagement du territoire et de l'environnement ainsi qu'aux différentes activités du PNPE, sans une compétence technique pointue de l'un de ses domaines en particulier.

FONCTIONS

L'Eco-conseiller(ère) aura pour fonction d'assurer un rôle polyvalent à l'image de la fonction décrite dans la fiche « métier du SIEP ».

« L'éco-conseiller est le généraliste de l'environnement et du développement durable. Sa mission principale est de promouvoir et de faire respecter les principes du développement durable par le plus grand nombre d'acteurs possibles. Sa vocation est d'assurer au maximum la prise en compte de la protection de l'environnement et des ressources naturelles (air, eau, sols, faune, flore, etc.) et d'intégrer les activités humaines dans une perspective de développement durable.

La résolution d'un problème environnemental nécessite souvent le recours à plusieurs disciplines et, bien sûr, au dialogue entre les spécialistes.

Grâce à sa vision transdisciplinaire, l'éco-conseiller peut poser un diagnostic et frapper à la porte des experts. Il joue ensuite le rôle d'interface et de traducteur entre les différents acteurs : techniciens, décideurs, riverains, travailleurs, permettant ainsi l'émergence de solutions négociées.

Il est avant tout un agent éducatif, soucieux d'encourager son public-cible à adopter de nouveaux comportements plus respectueux de l'environnement. En bref, le métier d'éco-conseiller consiste à intégrer le concept de développement durable dans les activités quotidiennes en suscitant une réflexion nouvelle, systémique, globale, et surtout à caractère préventif. »

L'une des missions particulières sera de pouvoir accompagner des habitants, collectifs, associations qui souhaitent se mobiliser en faveur d'une amélioration de leur cadre de vie et de leur environnement.

COMPETENCES REQUISES

- Aptitudes de communication (orale et écrite)
- Bonne capacité rédactionnelle
- Capacités d'analyse et de synthèse
- Aptitudes d'animation de groupe
- Aptitudes de médiation, de gestion de conflit
- Connaissances environnementales et des outils réglementaires dans le domaine
- Maîtrise des logiciels de bureautique, d'internet, des réseaux sociaux
- Excellente maîtrise de l'utilisation des logiciels de cartographie (Arcview, QGis)
- Forte motivation pour l'environnement
- Bagage scientifique apprécié

SAVOIR ETRE

- Autonomie de travail et esprit d'initiatives
- Sens du relationnel et du travail d'équipe
- Créatif
- Communicatif
- Qualités de médiateur
- Sens politique
- Enthousiasme
- Charisme
- Force de persuasion
- Optimisme
- Attachement aux valeurs du développement durable

DIVERS

- Disponibilité occasionnelle en dehors des heures de bureau
- Permis de conduire B indispensable

FORMATIONS ET EXPERIENCES

Niveau bachelier ou master dans le domaine de l'aménagement du territoire et du développement territorial et/ou formation d'éco-conseiller. Ou expériences équivalentes.

HIERARCHIES

L'éco-conseiller(ère) sera placé(e) sous la coordination du chargé de mission « Aménagement durable du territoire et paysage »

CONDITIONS D'EMBAUCHE

- Contrat à durée déterminée d'un an. Renouvellement possible. Engagement au 1/02/2018.
- Rémunération : échelle barémique des administrations publiques locales

DESRIPTIF DE L'ORGANISME EMPLOYEUR

Cette offre de recrutement s'inscrit dans le cadre des missions du Parc naturel des Plaines de l'Escaut. Un Parc naturel fédère au sein d'une ou plusieurs communes des valeurs identitaires et une vision partagée du devenir de son territoire, déterminées à porter ensemble un projet de développement durable permettant à leurs habitants de continuer à y vivre, travailler, se ressourcer tout en préservant leur patrimoine naturel et leurs paysages. Refusant de mettre la nature « sous cloche », un Parc naturel parie au contraire sur l'homme pour aider à la préserver.

Le Parc naturel des Plaines de l'Escaut fédère à ce jour les communes d'Antoing, Beloeil, Bernissart, Brunehaut, Péruwelz et Rumes. Une équipe pluridisciplinaire et transversale d'une quinzaine de personnes met en œuvre le Projet de territoire 2013-2022 défini par la Commission de gestion qui rassemble les acteurs et gestionnaires de ce territoire.

La lettre de motivation (qui éclairera explicitement le Jury de sélection sur les compétences du candidat en lien avec la fonction) et Curriculum Vitae sont à adresser par voie postale ou courriel **avant le 31/12/2017** (en faisant référence à l'offre de poste) au :
Parc naturel des Plaines de l'Escaut
Rue des Sapins 31 à 7603 Bon-Secours
Tél. 069.77.98.70 Fax. 069/77.98.11 cherpoel@pnpe.be